

# Les Centres départementaux d'action sociale (CDAS)

## Pays de Brest

- Brest Bellevue - Tél. 02 98 47 08 09
- Brest Lambézellec - Tél. 02 98 03 39 52
- Brest Rive Droite - Tél. 02 98 45 16 54
- Brest Saint-Marc - Tél. 02 29 61 29 29
- Châteaulin - Tél. 02 98 86 00 44
- Landerneau - Tél. 02 98 85 35 33
- Saint-Renan - Tél. 02 98 84 23 22

## Pays de Cornouaille

- Concarneau - Tél. 02 98 50 11 50
- Douarnenez - Tél. 02 98 92 01 93
- Pont-l'Abbé - Tél. 02 98 66 07 50
- Quimper - Tél. 02 98 76 62 72
- Quimperlé - Tél. 02 98 09 08 75

## Pays de Morlaix et du COB

- Carhaix-Plouguer - Tél. 02 98 99 31 50
- Landivisiau - Tél. 02 98 68 11 46
- Morlaix - Tél. 02 98 88 99 90

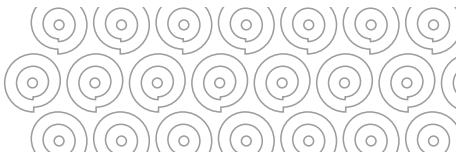


**Pour en savoir plus**  
Contacter le professionnel qui vous accompagne habituellement ou le Centre départemental d'action sociale le plus proche de votre domicile.

## CONTACT UTILE

### Conseil départemental du Finistère

Direction de l'enfance et de la famille  
32 boulevard Duplex, CS29029  
29196 Quimper Cedex  
Tél ▪ Pgz : 02 98 76 20 20



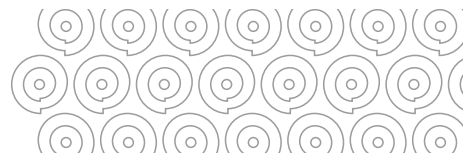
[www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)    



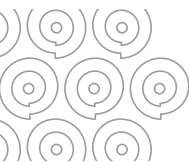
Conseil départemental du Finistère - Direction de la Communication - Illustration : Libanélégé - Impression : Impression départementale - Février 2021

Technicien.e  
d'intervention  
sociale et familiale  
TISF  
Teknikour.ez  
emellout sokial ha  
tiegezhel

Un accompagnement à la vie quotidienne  
pour les parents et les enfants



[www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)    



## Technicien.ne d'intervention sociale et familiale - TISF

Vous avez besoin d'un soutien à votre domicile pour vous aider dans vos relations avec vos enfants, l'organisation de votre vie quotidienne, vos démarches ? Vous pouvez demander l'aide d'un.e TISF.

### ● Quel est le rôle du TISF ?

Le ou la TISF est un professionnel.le diplômé.e d'État qui vous aide, vous soutient et vous accompagne lorsque vous rencontrez des difficultés temporaires avec vos enfants. La TISF est là pour vous aider dans votre rôle de parent en vous apportant le soutien éducatif dont vous avez besoin pour gérer la vie quotidienne à la maison.

*L'intervention du TISF s'inscrit dans le cadre du Projet pour l'enfant.*

### ● Comment faire appel à un.e TISF ?

Cet accompagnement est mis en place à votre demande ou sur proposition du professionnel qui vous suit, avec votre accord. Ensemble vous déterminerez les objectifs de son intervention et les actions à mener pour vous soutenir dans votre rôle de parent.

**L'intervention du TISF est gratuite et entièrement financée par le Conseil départemental du Finistère.**



#### Parole de famille

*« Le métier de TISF, avant je ne connaissais pas, même pas le nom. Au début ça fait peur et ça c'est bien passé. Maintenant, j'ai confiance. »*

#### Parole de TISF

*« Nous ne sommes pas là pour faire à la place de mais pour faire avec ou pour préparer, accompagner. »*

